

# RALLYE

**Communiqué de mise à disposition du document de référence 2011  
déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 avril 2012  
sous le numéro D.12-0397**

Le document de référence 2011 Rallye a été déposé auprès de l'AMF le 24 avril 2012 sous le numéro D.12-0397.

Les documents suivants, diffusés au titre de l'article 221-1 du Règlement Général de l'AMF concernant l'information réglementée, sont intégrés dans le document de référence :

- Le rapport financier sur les comptes annuels 2011.
- Le rapport sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise.
- Le tableau relatif aux honoraires 2011 des commissaires aux comptes.
- Le descriptif du programme de rachat d'actions propres.

Des exemplaires du document de référence 2011 sont disponibles sans frais au siège social de Rallye, il peut également être consulté sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site internet de Rallye ([.rallye.fr](http://.rallye.fr)).

Contact

**RALLYE**

Didier Carlier

+33 (0)1 44 71 13 73